



Public Safety    Sécurité publique  
Canada            Canada

Deputy Minister    Sous-ministre

Ottawa, Canada  
K1A 0P8

Monsieur Kevin Sorenson, député  
Président  
Comité permanent des comptes publics  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario) KIA 0A6

Monsieur le Président,

Veillez trouver ci-joint le rapport de Sécurité publique Canada, qui fait suite à la lettre du 18 septembre 2017 du ministre Goodale, dans laquelle le gouvernement du Canada s'est engagé à fournir au Comité permanent des comptes publics, d'ici le 31 janvier 2018, des réponses aux recommandations contenues dans son vingt-quatrième rapport intitulé *Rapport 1 — Le plan d'action Par-delà la frontière, des Rapports de l'automne 2016 du vérificateur général du Canada*.

Nous nous réjouissons de l'intérêt que porte le Comité à l'amélioration de la mesure du rendement de l'initiative horizontale du Plan d'action *Par-delà la frontière* et des rapports présentés aux Canadiens à ce sujet.

Les ministères et organismes ayant participé à ce vaste dossier horizontal, le premier en son genre, poursuivront leurs travaux respectifs afin d'accroître la sécurité et de faciliter la circulation légitime des marchandises et des voyageurs à la frontière canado-américaine. Tandis que nous poursuivons ces démarches, nous demeurons résolu à obtenir des résultats pour les Canadiens et à les exprimer clairement au moyen de mesures du rendement et de rapports appropriés. Si le Comité a besoin de renseignements supplémentaires, Sécurité publique Canada sera heureux de les lui fournir.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Malcom Brown

Canada 

**RAPPORT D'ÉTAPE PRÉSENTÉ AU COMITÉ PERMANENT DES  
COMPTES PUBLICS EN CE QUI A TRAIT AU RAPPORT « LE PLAN  
D'ACTION PAR-DELÀ LA FRONTIÈRE » DES RAPPORTS DE  
L'AUTOMNE 2016 DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA**

**Recommandation 1 :** *Sécurité publique Canada*, l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et *Transports Canada* doivent remettre au Comité un rapport énonçant leurs nouveaux indicateurs de rendement, bases de référence et cibles, ainsi que les avantages obtenus sur le plan de la sécurité. Ce rapport devrait aussi expliquer clairement en quoi ces indicateurs de rendement sont appropriés pour mesurer les avantages attendus au chapitre de la sécurité.

**Réponse :** En réponse au rapport de l'automne 2016 du vérificateur général du Canada sur le Plan d'action *Par-delà la frontière*, Sécurité publique Canada (SP) a entrepris un examen de ses indicateurs de rendement. Cet examen a donné lieu à l'élaboration d'un certain nombre d'indicateurs nouveaux et révisés permettant de mieux démontrer l'atteinte des résultats. Sont présentés ci-après les nouveaux indicateurs élaborés pour les initiatives qui appuient, d'une part, les infrastructures essentielles transfrontalières et la résilience et, d'autre part, les interventions en cas d'urgence et de catastrophe et la reprise des activités après coup.

Au cours des premières années du Plan d'action *Par-delà la frontière*, Sécurité publique Canada a également dirigé un certain nombre d'initiatives d'une durée limitée qui ont servi à renforcer la collaboration entre le Canada et les États-Unis en matière de sécurité et à accroître les occasions de travailler ensemble afin de prévoir les menaces et d'y faire face. Le texte explicatif amélioré dans les rapports de 2015-2016 et de 2016-2017 sur l'initiative horizontale du Plan d'action *Par-delà la frontière* étoffera le contexte entourant les avantages de ces initiatives sur le plan de la sécurité.

**Nouvelles mesures du rendement pour l'initiative 27 –  
Amélioration des infrastructures essentielles transfrontalières et de la résilience**

Le tableau suivant présente plusieurs mises à jour des indicateurs de rendement des Programmes d'évaluation de la résilience régionale (PERR) et de la Cellule pour l'analyse virtuelle des risques (CAVR), qui aident les propriétaires et les exploitants d'infrastructures à déterminer des mesures d'atténuation des risques permettant d'améliorer leur résilience face aux dangers. Compte tenu des progrès importants réalisés depuis l'établissement de ces programmes, il est maintenant possible de mettre à jour les indicateurs de rendement pour les harmoniser avec les données disponibles et tirer parti des résultats de sondage auprès des participants.

Ces indicateurs seront tout à fait en phase avec les résultats, de façon à démontrer que les mesures prises dans le cadre du PERR et de la CAVR ont mené à une plus grande sensibilisation aux risques et à une approche transfrontalière plus cohérente en ce qui concerne la résilience des infrastructures essentielles. De plus, ces indicateurs feront état de l'optimisation des ressources, en montrant le pourcentage des activités de gestion des risques qui ont donné lieu à des investissements en matière d'atténuation, parallèlement à des mesures correctives. Au bout du compte, ces indicateurs aideront à démontrer comment cette initiative a contribué à la préparation transfrontalière aux situations d'urgence.

<b>Indicateur de rendement</b>	<b>État</b>	<b>Cible</b>
Pourcentage des participants à l'évaluation des risques qui sont mieux informés des vulnérabilités	Nouvel indicateur	La cible est de 90 %.
Pourcentage des participants à l'évaluation des risques qui ont trouvé que l'orientation donnée était utile	Nouvel indicateur	La cible est de 90 %.
Nombre d'options offertes aux participants à l'évaluation des risques par année, et moyenne par participant	Nouvel indicateur	Aucune cible ne peut être fixée, car le nombre d'options à prendre en considération dépend de la résilience actuelle des installations évaluées (si les installations sont déjà résilientes, moins d'options seront offertes, et vice versa – ce qui échappe au contrôle du programme).
Nombre de mises à jour de l'information sur la Passerelle d'information canadienne sur les infrastructures essentielles (Passerelle IE)	Nouvel indicateur	La cible est de 500 mises à jour, en fonction des contributions précédentes à la Passerelle IE.
Nombre de nouveaux utilisateurs de la Passerelle IE	Nouvel indicateur	La cible est de 50 en 2017-2018, avec une augmentation prévue d'au moins 10 % par année.
Niveau d'investissement, en dollars, découlant des évaluations des risques	Nouvel indicateur	Aucune cible ne peut être fixée à l'heure actuelle, car la valeur des investissements variera selon les vulnérabilités cernées et la capacité de l'organisation à financer les investissements.
Note attribuée aux mesures de protection des infrastructures essentielles	Nouvel indicateur	La cible sera de se situer à tout au plus 15 % des notes américaines.

### Nouvelles mesures du rendement pour l'initiative 30 – Atténuation des effets de perturbations sur les collectivités et sur l'économie

L'indicateur révisé permettra de déterminer si le Canada et les États-Unis ont mis en place les mesures nécessaires pour réduire les répercussions de menaces et de situations d'urgence binationales, et s'ils ont la capacité d'intervenir rapidement et de reprendre promptement les activités après coup. De plus, l'indicateur permettra de démontrer que les protocoles étaient cohérents, opérationnalisés et mieux compris par les intervenants aux fins de l'atténuation des effets de perturbations sur les Canadiens, l'économie canadienne et les collectivités locales.

Indicateur de rendement	État	Cible
Pourcentage des événements binationaux pour lesquels les plans et les protocoles interministériels déjà en place ont suffi pour appuyer la coordination de l'intervention par le gouvernement du Canada	Indicateur révisé	100 %
Pourcentage des événements binationaux pour lesquels une connaissance suffisante de la situation a été transmise entre le Canada et les États-Unis	Indicateur révisé	100 %
Pourcentage des examens d'incidents binationaux qui indiquent que l'intervention était coordonnée, comme il le fallait	Indicateur révisé	100 %

Ces indicateurs de rendement permettent d'évaluer si le Canada et les États-Unis ont mis en place les plans et les procédures pour gérer la circulation en cas d'urgence. Ils permettent également d'examiner les mécanismes d'échange de renseignements sur les événements entre le Canada et les États-Unis et de déterminer si la coordination de l'intervention en cas d'incident binational est efficace. Ces nouveaux indicateurs contribueront à l'analyse des lacunes afin que les deux pays puissent renforcer leurs mécanismes et mieux s'adapter lorsqu'il s'agit d'intervenir en cas d'urgence des deux côtés de la frontière et de reprendre leurs activités après coup.

**Recommandation 8 :** *Sécurité publique Canada* doit expliquer le travail accompli par le Ministère pour mettre à jour la mesure du rendement en collaboration avec les ministères et organismes responsables, ainsi que pour renforcer le cadre commun d'établissement des coûts avec les organismes centraux, conjointement avec les ministères et organismes participants, afin que les résultats et les coûts indiqués dans le Rapport horizontal de 2016-2017 soient exacts, clairs et consolidés.

**Réponse :** En réponse à la recommandation du vérificateur général, Sécurité publique Canada, à titre de ministère responsable de la coordination des rapports horizontaux sur le Plan d'action *Par-delà la frontière*, a travaillé en collaboration avec d'autres ministères et organismes à mettre à jour le cadre de mesure du rendement (CMR) et à élaborer un cadre commun renforcé pour la production de rapports financiers. Le CMR révisé (**ONGLET A**) et le cadre commun de production de rapports financiers (**ONGLET B**) sont joints.

Sécurité publique Canada (SP) a mis à jour le CMR de concert avec le Groupe de travail sur les rapports portant sur les initiatives horizontales, qui est composé de représentants de tous les ministères participant au Plan d'action *Par-delà la frontière*. Sécurité publique Canada a géré l'examen des indicateurs du CMR en fournissant des directives générales et en effectuant un travail de coordination. SP a demandé aux organisations participant au Plan d'action *Par-delà la frontière* d'examiner leurs mesures du rendement dans le cadre du processus d'établissement des rapports horizontaux et d'envisager, dans la mesure du possible, de réutiliser les mesures du rendement ou d'en élaborer de nouvelles qui démontrent plus clairement les objectifs et les résultats du Plan d'action *Par-delà la frontière*. Les organisations ont été priées de mettre l'accent sur la mesure de l'atteinte des résultats à moyen terme et définitifs du modèle logique du Plan d'action, en fonction des recommandations du vérificateur général. De plus, les partenaires du Plan d'action *Par-delà la frontière* ont été invités à répondre aux recommandations issues de la vérification qui se rapportaient aux initiatives de leur propre organisation. En collaboration avec les organisations participant au Plan d'action *Par-delà la frontière*, SP a mis à jour le CMR conformément aux lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor sur les rapports de mesure du rendement.

En ce qui a trait à l'établissement des coûts, Sécurité publique Canada a, dans le cadre de sa réponse et de son plan d'action de la direction, établi un cadre commun de production de rapports, en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et les ministères et organismes participant au Plan d'action *Par-delà la frontière*. Ce cadre établit l'orientation relative au traitement uniforme des coûts dans toutes les organisations participant au Plan d'action *Par-delà la frontière* et apporte des précisions sur la déclaration des données financières. Le cadre a été approuvé par l'ensemble des organisations participant au Plan d'action *Par-delà la frontière* et est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2017.

Le Rapport de 2015-2016 sur l'initiative horizontale tiendra compte d'un certain nombre de changements visant à assurer un compte rendu clair et consolidé. Les changements importants consistent notamment à :

- fournir les dépenses financières cumulatives par thème et par initiative;
- rendre compte des écarts entre les dépenses prévues et les dépenses réelles calculées par initiative plutôt que par thème (comme c'était le cas auparavant), pour plus de clarté;
- mettre à jour le texte explicatif figurant au début du rapport afin d'offrir plus de contexte et un résumé de haut niveau des réalisations à ce jour;
- inclure pour chaque initiative des renseignements historiques tirés de rapports antérieurs afin de brosser un tableau plus complet des progrès réalisés à ce jour à l'égard des initiatives du Plan d'action *Par-delà la frontière*;
- ajouter au début de chacun des quatre thèmes du nouveau contenu faisant mention des engagements pris dans le cadre du Plan d'action.

Le Rapport de 2015-2016 contient des indicateurs de rendement plus solides, plus clairs et plus mesurables ainsi qu'un texte explicatif plus complet pour communiquer les résultats. Ce rapport sera bientôt publié sur le site Internet de Sécurité publique Canada en tant qu'annexe au Rapport ministériel sur les résultats de 2015-2016.

Le Rapport (de clôture) de 2016-2017 sur l'initiative horizontale du Plan d'action *Par-delà la frontière* est en cours d'élaboration et sera publié dans les mois à venir. Il offrira une perspective pangouvernementale de la mise en œuvre du Plan d'action *Par-delà la frontière* et des progrès réalisés par rapport à ce plan, et il donnera suite au reste des recommandations découlant de la vérification de l'initiative horizontale du Plan d'action *Par-delà la frontière* effectuée par le vérificateur général.

Sécurité publique Canada ainsi que les ministères et organismes participant au Plan d'action *Par-delà la frontière* demeurent déterminés à veiller à ce que les renseignements sur le rendement et les données financières figurant dans ces deux rapports soient exacts, clairs et consolidés afin de démontrer les résultats aux Canadiens.

# **CADRE DE PRÉSENTATION DE RAPPORTS COMMUN**

**POUR LES RAPPORTS FINANCIERS SUR LE PLAN D'ACTION PAR-  
DELÀ LA FRONTIÈRE (PAPDF)**

**Division des affaires financières du Portefeuille  
Direction générale de la gestion ministérielle  
Sécurité publique et Protection civile Canada**

**Mars 2017**

## **Table des matières**

1. Date d'entrée en vigueur .....	3
2. Contexte .....	3
3. But.....	4
4. Principes.....	5
5. Obligations de rendre compte, rôles et responsabilités.....	7
6. Suivi, rapport et évaluation du rendement .....	9
Annexe 1 – Liste des initiatives .....	10
Annexe 2 : Modèle pour l'établissement de rapports .....	12

## 1. Date d'entrée en vigueur

Le présent cadre de présentation d'un rapport commun (le cadre) entre en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2017.

## 2. Contexte

En 2011, le Canada et les États-Unis se sont engagés à travailler dans le cadre de *Par-delà la frontière : La déclaration d'une vision commune de la sécurité du périmètre et de la compétitivité économique*. Le *Plan d'action Par-delà la frontière (PAPDF)*, publié en décembre 2011, énonce les initiatives particulières qui seront entreprises pour protéger la frontière et le périmètre canado-américains tout en facilitant le commerce et les déplacements légitimes.

En vue de sécuriser la frontière canado-américaine et de la rendre plus efficace, le Plan d'action décrit les priorités conjointes de quatre domaines de coopération :

- Intervention précoce à l'égard des menaces – les menaces sont neutralisées avant leur arrivée au Canada ou aux États-Unis;
- Facilitation du commerce, de la croissance économique et des emplois – le transport de marchandises est stimulé et accéléré;
- Application transfrontalière de la loi – les criminels sont empêchés de se servir de la frontière canado-américaine pour commettre des crimes internationaux;
- Protection de l'infrastructure critique et cyberinsécurité – le Canada et les États-Unis sont préparés à répondre aux menaces et aux urgences.

Au total, trente-deux (32) initiatives sont regroupées sous quatre domaines, et deux autres initiatives visent à garantir l'échange responsable de renseignements personnels et la supervision centralisée de la mise en œuvre du Plan d'action.

Sécurité publique Canada (SP) coordonne l'élaboration du présent rapport, et recueille les données à jour de toutes les institutions fédérales associées au PAPDF. Ces ministères et organismes continuent de s'efforcer de mener à bien la mise en œuvre des initiatives du PAPDF dont ils sont responsables.

En 2016, le Bureau du vérificateur général (BVG) a examiné les progrès des ministères et organismes vers la réalisation des objectifs du *Plan d'action Par-delà la frontière*. La vérification portait sur les résultats obtenus par les ministères et organismes dans la mise en œuvre des engagements énoncés dans le Plan d'action. Le BVG a également examiné la façon de décrire le rendement et les coûts dans le rapport rédigé par SP sur l'initiative horizontale du PAPDF. Le BVG a constaté que les ministères et organismes déclaraient les coûts en fonction de leurs propres méthodes d'établissement des coûts, et que celles-ci différaient d'un ministère à l'autre.

### **3. But**

Le présent document décrit les principaux éléments du cadre de présentation des rapports financiers concernant le PAPDF et les initiatives connexes. Il est fondé sur les principes de présentation de rapports sur les coûts qui ont été examinés et convenus par les responsables financiers des ministères et organismes participant au plan d'action PDF.

Le présent cadre du PAPDF décrit la marche à suivre pour assurer un traitement uniforme des coûts afférents aux initiatives du PAPDF. Il fournit des précisions sur l'inclusion des coûts associés à la mise en œuvre des initiatives du PAPDF.

Il prescrit aux ministères et organismes partenaires de rendre compte pleinement de toutes les dépenses engagées dans des initiatives du PAPDF, quelles que soient leurs sources de financement. À cet égard, le cadre vise à établir une application uniforme des dépenses prévues et réelles pour chaque initiative.

Cette approche permettra aux lecteurs de connaître à la fois l'importance de l'investissement pour chaque initiative et la somme totale des investissements pour le Plan d'action. Une gestion inefficace de ces activités peut entraîner une hausse du coût des programmes et des frais administratifs, en plus d'affecter les résultats du Plan d'action.

Finalement, le cadre appuie le rôle de Sécurité publique Canada à titre de président du Groupe de travail sur les rapports portant sur les initiatives horizontales en assurant l'efficacité des décisions en matière de gestion et de dépenses, dans le contexte d'un renforcement de la sécurité et d'une accélération du flux légitime des personnes, des biens et des services entre les frontières.

Les principes décrits ci-dessous ont été examinés et convenus par tous les ministères et organismes participant au plan d'action PDF, lors d'une réunion tenue le 20 février 2017.

## 4. Principes

**Pour les autres cycles d'établissement de rapports, les organismes participant au plan d'action PDF doivent présenter des données financières conformes aux principes qui suivent :**

1. Initiative du plan d'action PDF – nom et numéro de la sous-initiative du plan d'action PDF à l'égard de laquelle les dépenses prévues et réelles sont déclarées.
2. Programmes de l'AAP – nom du programme faisant partie de l'architecture d'activités du programme (AAP) de l'organisme à l'égard duquel les dépenses prévues et réelles sont déclarées.
3. Activités et programmes contributifs – nom des activités ou des programmes contributifs (p. ex. sous-activité) à l'égard desquels les dépenses prévues et actuelles sont déclarées.
4. Dépenses prévues. Toutes les dépenses prévues doivent être déclarées selon la méthode de comptabilité de trésorerie.
  - Nouveau financement reçu par l'intermédiaire de la présentation du CT connexe et établi conformément aux lignes directrices d'établissement des coûts du SCT. Cela peut comprendre les dépenses de fonctionnement (salaires et F et E), les dépenses en immobilisations (en trésorerie), les dépenses du RASE à 20 % des salaires, et les dépenses d'hébergement.
  - Le financement interne est déclaré à l'aide des mêmes hypothèses que celles de la présentation connexe au CT (comprend les dépenses de fonctionnement [salaires et F et E], les dépenses en immobilisations [en trésorerie], celles du RASE et d'hébergement), et est lié aux dépenses de prestation d'initiatives précises du plan d'action PDF.
  - Les changements aux dépenses prévues antérieurement indiquées (nouvelles ou internes) doivent figurer dans la colonne des changements. Les changements ne peuvent s'appliquer qu'aux futures dépenses prévues.

- Le nouveau total sera calculé au fur et à mesure que les changements sont saisis.
5. Dépenses réelles – montant total dépensé. Toutes les dépenses réelles doivent être déclarées selon la méthode de comptabilité de trésorerie. Les coûts déclarés seront présentés globalement dans un poste, et non ventilés en fonction de différentes composantes (comme les salaires, les F et E, les dépenses du RASE à 20 % des salaires, et autres).
  6. Les processus de suivi financier établis seront suivis (p. ex. plan comptable, centres de coûts du système financier, ordres internes et autres) afin de saisir, stocker et extraire et faire rapport de façon exacte et uniforme des dépenses connexes du plan d'action PDF.
  7. Il sera nécessaire de fournir des explications sur les écarts entre les dépenses prévues et dépenses réelles.  
Il sera nécessaire de fournir des explications pour tous les écarts supérieurs à 25 % par initiative et par organisme. Les explications seront ensuite publiées dans les notes de bas de page des rapports horizontaux.
  8. Le DPF devra attester l'exactitude des chiffres déclarés (dépenses privées et réelles), et certifier que le présent cadre a été suivi.

## **5. Obligations de rendre compte, rôles et responsabilités.**

### **5.1 Bureau du Conseil privé (BCP)**

En collaboration avec le Cabinet et les ministères, le BCP agit à titre de conseiller sur l'alignement des initiatives horizontales aux priorités gouvernementales, ainsi que sur la portée et le financement potentiels de l'initiative. Le BCP communique au président du Comité du Cabinet les points de vue de l'organisme central; il consulte régulièrement les principaux intervenants; il fournit des conseils au premier ministre et du soutien au Cabinet sur les initiatives relatives aux frontières.

### **5.2 Ministère des Finances**

Le ministère des Finances veille à ce que les fonds disponibles pour les initiatives relatives aux frontières soient prévus dans le cadre financier tout en respectant les autres priorités budgétaires. Tout comme les autres organismes centraux, le ministère des Finances assume une fonction d'examen critique.

### **5.3 Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT)**

Le SCT fournit aux ministères de l'orientation et du soutien sur les mémoires au Cabinet, sur le pouvoir d'approbation du Conseil Trésor, sur la gestion de toutes les initiatives horizontales, et sur la production de rapports concernant ces initiatives. Ces fonctions comprennent des orientations sur l'établissement des coûts, la conception et la prestation des programmes, la mesure du rendement et la mise à jour de la base de données des initiatives horizontales. Tout comme les autres organismes centraux, le SCT assume une fonction d'examen critique.

### **5.4 Sécurité publique Canada (ministère responsable)**

Sécurité publique Canada (SP) assure le secrétariat pour l'initiative horizontale Par-delà la frontière. SP est chargée de diriger et de coordonner la conception et la réalisation de l'initiative, et de s'assurer que des mécanismes appropriés de gouvernance et de collecte de données sont en place.

SP produit deux lettres d'appel par année en matière de finances, une pour les dépenses prévues et l'autre pour les dépenses réelles. Pour le rapport sur les dépenses prévues, SP compile les données des organismes participants et produit le rapport qui est publié comme tableau supplémentaire dans le rapport de Sécurité publique sur les plans et priorités (appelé plan ministériel au 1<sup>er</sup> juillet 2016).

Les dépenses réelles sont inscrites dans le rapport annuel des initiatives horizontales qui est publié comme tableau supplémentaire dans le rapport ministériel sur le rendement produit par Sécurité publique (appelé Rapport sur les résultats ministériels au 1<sup>er</sup> juillet 2016). En plus d'examiner les dépenses réelles des organismes participants, SP vérifie également les notes de bas de page sur les écarts de 25 % ou plus entre les dépenses prévues et les dépenses réelles.

SP n'a pas pour mandat et ne se chargera pas d'examiner les données des organismes participants et leur conformité aux lignes directrices du CT sur l'établissement des coûts.

## **5.5 Organismes participants**

Les organismes participants contribuent aux résultats communs par la conception et la réalisation de leurs programmes dans le cadre de l'initiative horizontale, et la production de rapports à leur sujet, de la façon la plus efficiente; ils collaborent avec le ministère responsable pour s'assurer que les données financières et non financières appropriées sont accessibles.

Les organismes participants sont tenus de fournir à SP des renseignements financiers attestés par le DFP sur les éléments suivants :

- Les dépenses prévues et les dépenses réelles pour chaque activité ou programme (y compris les financements complémentaires et réaffectés) financé dans le cadre de l'initiative horizontale;
- Les dépenses prévues et les dépenses réelles des services internes additionnels pour l'initiative horizontale;
- Les écarts entre les dépenses prévues et les dépenses réelles.

Pour le rapport horizontal de clôture 2016-2017, les organismes participants seront également tenus de fournir des renseignements sur toute prévision de dépense en 2017-2018, et d'expliquer pourquoi il est nécessaire de poursuivre le financement au-delà de 2016-2017.

Les organismes participants sont chargés de s'assurer que leurs dépenses prévues et leurs dépenses réelles respectent les principes décrits dans la Section 4 du présent document; les explications sur les écarts devraient également refléter l'esprit de ces principes. Les organismes participants sont également chargés de garantir que les lignes directrices du CT sur l'établissement des coûts ont été suivies.

## **6. Suivi, rapport et évaluation du rendement**

En plus de coordonner la collecte des renseignements financiers, Sécurité publique Canada est également responsable de la collecte des données sur le rendement et d'en rendre compte sous la forme d'indicateurs de rendement et de rapports descriptifs. SP produit sa propre lettre d'appel et s'inscrit dans un processus distinct pour le volet d'évaluation du rendement qui dépasse la portée du présent cadre.

## Annexe 1 – Liste des initiatives

	Initiative	Ministère(s) et organisme(s) responsable / participants
1	Évaluations conjointes des menaces	Sécurité publique Canada.
2	Échange d'information/de renseignements	Sécurité publique Canada. • Ministère de la Justice
3	Connaissance du domaine	Gendarmerie royale du Canada • Transports Canada • Sécurité publique Canada.
4	Lutte contre l'extrémisme violent	Sécurité publique Canada.
5	Sécurité intégrée du fret	Agence des services frontaliers du Canada. • Transports Canada
6	Contrôle des bagages des passagers	Transports Canada
7	Évaluations/vérifications conjointes des aliments/plantes/animaux	Agence canadienne d'inspection des aliments
8	Autorisation de voyage électronique (AVE)	Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
9	Information préalable sur les voyageurs interactive (IPVI) - accès ou refus de personne à bord	Agence des services frontaliers du Canada.
10	Échange de renseignements en matière d'immigration	Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada • Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada • Gendarmerie royale du Canada • Services partagés Canada
11	Systèmes d'information sur les entrées et les sorties	Agence des services frontaliers du Canada. • Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
12	Avantages accrus des programmes des négociants fiables	Agence des services frontaliers du Canada.
13	Avantages harmonisés accrus pour les adhérents au programme NEXUS	Agence des services frontaliers du Canada. • Transports Canada
14	Amélioration des installations pour favoriser la participation accrue aux programmes des voyageurs et des négociants dignes de confiance	Agence des services frontaliers du Canada.
15	Initiatives relatives à l'inspection et à l'autorisation préalables	Sécurité publique Canada. • Transports Canada • Agence des services frontaliers du Canada • Affaires mondiales Canada • Agence canadienne d'inspection des aliments
16	Faciliter la tenue des activités commerciales transfrontalières	Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada • Agence des services frontaliers du Canada.
17	Guichet unique	Agence des services frontaliers du Canada. • Agence canadienne d'inspection des aliments • Commission canadienne de sûreté nucléaire

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Affaires mondiales Canada</li> <li>• Environnement et Changement climatique Canada</li> <li>• Pêches et Océans Canada</li> <li>• Santé Canada</li> <li>• Ressources naturelles Canada</li> <li>• Agence de la santé publique du Canada</li> <li>• Transports Canada</li> </ul>
18	Harmoniser des seuils relatifs aux expéditions de faible valeur	Agence des services frontaliers du Canada. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère des Finances</li> </ul>
19	Responsabilisation relativement aux droits et frais à payer à la frontière	Sécurité publique Canada.
20	Mise à niveau et amélioration des infrastructures aux passages clés	Transports Canada <ul style="list-style-type: none"> <li>• Agence des services frontaliers du Canada.</li> <li>• Société des ponts fédéraux Limitée</li> </ul>
21	Coordination des investissements aux ports d'entrée petits et éloignés	Agence des services frontaliers du Canada.
22	Application d'une technologie de mesure du temps d'attente à la frontière et établissement de niveaux de service pour le temps d'attente	Transports Canada <ul style="list-style-type: none"> <li>• Agence des services frontaliers du Canada.</li> </ul>
23	Installation d'une technologie d'identification par radio fréquence (IRF)	Agence des services frontaliers du Canada.
24	Organisation du Comité binational sur les activités frontalières	Agence des services frontaliers du Canada.
25	Shiprider / Opérations de la prochaine génération – Exécution d'enquêtes visant la sécurité nationale et concernant les activités criminelles transnationales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bureau du directeur des poursuites pénales</li> <li>• Sécurité publique Canada.</li> <li>• Gendarmerie royale du Canada</li> </ul>
26	Solutions d'interopérabilité radio pour les organismes d'application de la loi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécurité publique Canada.</li> <li>• Gendarmerie royale du Canada</li> </ul>
27	Amélioration des infrastructures essentielles transfrontalières et de la résilience	Sécurité publique Canada.
28	Infrastructure gouvernementale et numérique – Renforcer la cybersécurité	Sécurité publique Canada.
29	Expansion du leadership conjoint dans le contexte des efforts internationaux déployés en matière de cybersécurité	Sécurité publique Canada.
30	Atténuation des répercussions sur les collectivités et l'économie	Transports Canada (mode maritime) Sécurité publique Canada (mode terrestre)
31	Amélioration de l'état de préparation à des menaces à la sécurité sanitaire	Sécurité publique Canada.
32	Gestion des urgences – Armes chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires, matières explosives (CBRNE) et interopérabilité	Sécurité publique Canada.
33	Gouvernance et surveillance de l'initiative Par-delà la frontière – Comité directeur de gestion	Bureau du Conseil privé
34	Élaboration d'un énoncé des principes et	Sécurité publique Canada.

## Annexe 2 : Modèle pour l'établissement de rapports

Le modèle pour l'établissement de rapports n'a pas subi des modifications importantes, sauf l'ajout d'une colonne des écarts.

BTB #: Initiative Name													
Department / Agency			Planned Spending			Actual Spending (\$)	Variance (\$)						
BTB Initiative	PAA Programs	Contributing Activities/Programs	Planned Spending (\$)		Changes to Planned Spending (\$) (if required)			Planned Spending New Total (\$) (if required)					
			A		B	C = A + B	D	E = D - E					
Initiative Name and #			2012-13	New			0			0			
				Internal			0						
				Total		0	0						
			2013-14	New			0			0		0	
				Internal			0						
				Total		0	0						
			2014-15	New			0			0		0	
				Internal			0						
				Total		0	0						
			2015-16	New			0			0		0	
				Internal			0						
				Total		0	0						
			2016-17	New			0			0		0	
				Internal			0						
				Total		0	0						
			2017-18	New			0			0		0	
				Internal			0						
				Total		0	0						
						Ongoing:			0			0	
						<b>BTB Initiative Total:</b>		0	0	0		0	0
			Variance Explanation / Comments - If applicable:										

EN	FR
BTB # : Initiative Name	PAPDF n° : Nom de l'initiative
Department / Agency	Ministère / Agence
BTB Initiative	Initiative PDF
PAA Programs	Programmes d'AHP
Contributing Activities/Programs	Activités et programmes contributifs
Planned Spending	Dépenses prévues
Planned Spending (\$)	Dépenses prévues (\$)

Changes to Planned Spending (\$) (if required)	Modifications aux dépenses prévues (\$) (si nécessaire)
Planned Spending New Total (\$) (if required)	Nouveau total des dépenses prévues (\$) (si nécessaire)
Actual Spending (\$)	Dépenses réelles (\$)
Variance (\$)	Écart (\$)
A	A
B	B
C = A + B	C = A × B
D	D
E = D—E	E = D—E
Initiative Name and #	Nom et n <sup>o</sup> de l'initiative
2012-13	2012-2013
2013-14	2013-2014
2014-15	2014-2015
2015-16	2015-2016
2016-17	2016-2017
2017-18	2017-2018
New	Nouveau
Internal	Interne
Total	Total
Ongoing:	Continu :
BTB Initiative Total:	Total de l'initiative PAPDF :
Variance Explanation / Comments – If applicable:	Explication des écarts / commentaires – s'il y a lieu :

# Plan d'action Par-delà la frontière : Cadre de mesure du rendement

## Thème 1 : Agir tôt pour éliminer les menaces

[Initiatives 1-11]

Résultats définitifs

Les voyages et les expéditions de fret légitimes sont stimulés et accélérés  
(Initiatives 8, 10, 12 – 15 et 20-24)

Les menaces sont maîtrisées avant qu'elles n'atteignent le Canada ou les États-Unis  
(Initiatives 1-11)

**Indicateur 1** : Pourcentage des priorités annuelles en matière de sécurité nationale pour lesquelles des mesures ont été prises (SP)  
**Indicateur 2** : Nombre et pourcentage d'interdictions d'embarquement émises par l'ASFC pour : a) voyageurs non munis des documents voulus; b) personnes visées par règlement; c) nombre de correspondances de titres de voyage canadiens dans la base de données des documents perdus, volés ou frauduleux (ASFC)  
**Indicateur 3** : Pourcentage d'expéditions arrivant en conformité avec les programmes d'atténuation des risques extracôtiers mixtes du Canada et des États-Unis pour les aliments, les animaux ou les végétaux (ACIA)  
**Indicateur 3A** : Pourcentage de navires arrivant avec la certification requise et exempts de la spongieuse asiatique (végétaux seulement) (ACIA)

Résultats à moyen terme

Le Canada et les États-Unis ont une démarche commune pour cibler efficacement les menaces à l'un ou l'autre des pays  
(Initiatives 1-4 et 7)

Aux points d'entrée, l'attention est portée aux biens et aux personnes à risque élevé alors que le fret, les bagages et les voyageurs à faible risque entrent au Canada et aux États-Unis plus rapidement (Initiatives 5, 6, 8-16 et 20, 22, 24)

**Indicateur 1** : Pourcentage de centres d'opérations stratégiques américains reliés au Centre des opérations du gouvernement (COG) du Canada (SP)  
**Indicateur 2** : Pourcentage de nouveaux enjeux relatifs à des végétaux, à des animaux ou à des aliments répertoriés conjointement pour lesquels des analyses conjointes ont été effectuées et des interventions ont été établies (ACIA)  
**Indicateur 2A** : Pourcentage de navires non conformes arrivant en Amérique du Nord pour lesquels des renseignements sont échangés entre le Canada et les États-Unis au moyen du processus établi conjointement (végétaux seulement) (ACIA)

**Indicateur 1** : Délai moyen de traitement des passages dans les voies NEXUS comparativement aux voies conventionnelles (ASFC)  
**Indicateur 2** : Nombre d'autorisations de voyage électroniques (AVE) refusées (IRCC)

**Indicateur 3** : Nombre d'AVE approuvées (IRCC)

Résultats à court terme

Des échanges de renseignements et d'informations sur l'application de la loi, sur la sécurité nationale et sur la lutte contre l'extrémisme violent entre le Canada et les États-Unis (Initiatives 1-4)

Mise en place de mesures pour protéger le Canada et les États-Unis contre les risques liés à la salubrité des aliments, à la santé des animaux et à la protection des végétaux venant de l'étranger (Initiative 7)

**Indicateur 1** : Pourcentage des évaluations conjointes de la menace qui satisfont aux besoins de renseignement répertoriés par le Groupe directeur de l'évaluation de la menace (GDEM) qui ont été diffusées (SP)

**Indicateur 1** : Nombre d'évaluations bilatérales et multilatérales effectuées à l'aide des méthodologies créées à compter de 2013 et pourcentage des méthodologies créées qui sont mises en œuvre (ACIA) :

- salubrité des aliments (viande et volaille)
- santé des animaux
- protection des végétaux

La mise en place d'une démarche concertée binationale de contrôle des bagages des voyageurs et du fret (Initiatives 5 et 6)

La capacité de faire un meilleur contrôle des voyageurs et de déterminer leur identité, de les suivre et d'échanger de l'information sur les demandeurs (Initiatives 8-11)

**Indicateur 1** : Pourcentage des bagages enregistrés de passagers contrôlés à l'aide de l'équipement de contrôle des bagages enregistrés certifié par la *Transportation Security Administration* (TSA) (TC)  
**Indicateur 2** : Disponibilité opérationnelle de l'équipement de contrôle des bagages enregistrés certifié par la TSA aux huit aéroports de précontrôle (TC)

**Indicateur 1** : Nombre de cas documentés pour lesquels l'Unité de mobilisation et de sensibilisation des intervenants de l'ASFC a imposé des frais d'administration à un transporteur qui ne s'était pas acquitté des obligations que lui confère l'alinéa 148(1)a) de la LIPR et son règlement d'application (ASFC)  
**Indicateur 2** : Nombre de voyageurs interdits de territoire à leur arrivée au Canada par avion parce qu'ils ne sont pas munis des documents voulus ou qu'ils sont visés par règlement (ASFC)  
**Indicateur 3** : Pourcentage de documents sur des entrées des États-Unis concordant avec des dossiers de voyageurs acquis au préalable par l'ASFC (ASFC)  
**Indicateur 4** : Nombre de séjours indûment prolongés détectés (ASFC)  
**Indicateur 5** : Nombre de personnes visées par des mesures de renvoi ou des ordonnances de départ détectées (ASFC)  
**Indicateur 6** : Nombre de personnes visées par une mesure de renvoi active qui sont identifiées comme ayant quitté le Canada (ASFC)  
**Indicateur 7** : Nombre de personnes visées par un mandat de l'Immigration identifiées comme ayant quitté le Canada (ASFC)  
**Indicateur 8** : Nombre de résidents permanents identifiés comme n'ayant pas satisfait aux exigences de résidence établies (ASFC)  
**Indicateur 9** : Pourcentage de demandeurs devant fournir des renseignements biométriques au sujet desquels le Canada a interrogé les États-Unis (IRCC)  
**Indicateur 10** : Pourcentage des demandeurs devant fournir des renseignements biométriques pour lesquels il y a eu concordance des empreintes digitales avec des dépôts de données des États-Unis (IRCC)  
**Indicateur 11** : Pourcentage des demandeurs de visa au sujet desquels le Canada a interrogé les États-Unis (IRCC)  
**Indicateur 12** : Pourcentage des demandeurs de visa pour lesquels il y a eu correspondance des données biométriques avec des dépôts de données des États-Unis (IRCC)  
**Indicateur 13** : Nombre d'interrogations de dépôts d'empreintes digitales des États-Unis par le Canada au sujet de demandeurs d'asile (IRCC)  
**Indicateur 14** : Nombre de correspondances d'empreintes digitales avec des dépôts de données des États-Unis dans le contexte de demandeurs d'asile (IRCC)  
**Indicateur 15** : Pourcentage d'empreintes digitales pour lesquelles il y a eu correspondance avec des dépôts de données des États-Unis dans le contexte de demandeurs d'asile (IRCC)

# Plan d'action Par-delà la frontière : Cadre de mesure du rendement

## Thème 2 : Facilitation du commerce, croissance économique et emplois

[Initiatives 12-24]

Résultats définitifs

**Les voyages et les expéditions de fret légitimes sont stimulés et accélérés**  
(Initiatives 8, 10, 12 – 15 et 20-24)

**Indicateur 1** : Valeur imposable des importations des négociants dignes de confiance (PAD/PEP) en pourcentage de la valeur imposable commerciale totale (ASFC)  
**Indicateur 2** : Passages de voyageurs inscrits à NEXUS en pourcentage du nombre total de passages (ASFC)  
**Indicateur 3** : Passages de voyageurs inscrits à EXPRES en pourcentage du nombre total de passages (ASFC)

**Les criminels ne peuvent pas tirer profit de la frontière canado-américaine pour commettre des crimes transnationaux**  
(Initiatives 24-26)

Résultats à moyen terme

**Des processus, des mesures incitatives et les infrastructures favorisent le commerce transfrontalier**  
(Initiatives 12-24)

**Indicateur 1** : Nombre de voies EXPRES dans les points d'entrée canadiens (ASFC)  
**Indicateur 2** : Importations de négociants dignes de confiance (PAD/PEP) en pourcentage des importations commerciales totales (c.-à-d. mainlevées commerciales) (ASFC)  
**Indicateur 3** : Nombre de passages dans les voies NEXUS comparativement aux voies conventionnelles à chaque endroit visé par l'élargissement (ASFC)

**Aux points d'entrée, l'attention est portée aux biens et aux personnes à risque élevé alors que le fret, les bagages et les voyageurs à faible risque entrent au Canada et aux États-Unis plus rapidement**  
(Initiatives 5, 6, 8-16 et 20, 22, 24)

**Indicateur 1** : Économies de temps pour les membres NEXUS en se soumettant aux vérifications de l'ASFC à leur retour au Canada (par l'entremise d'un comptoir de service spécial) (ASFC)  
**Indicateur 2** : Économies de temps pour les membres NEXUS en se soumettant aux vérifications de l'ASFC à leur retour au Canada (par l'entremise d'une borne) (ASFC)  
**Indicateur 3** : Ratio du taux d'examen de marchandises commerciales ordinaires (ne provenant pas de négociants dignes de confiance) par rapport au taux d'examen des marchandises provenant de négociants dignes de confiance (ASFC)  
**Indicateur 4** : Temps consacré à l'inspection ou au contrôle (ASFC)  
**Indicateur 5** : Économies de temps pour les passages EXPRES au Canada (ASFC)

**Les autorités canadiennes et américaines coopèrent dans le cadre d'enquêtes criminelles transnationales et d'enquêtes sur la sécurité nationale**  
(Initiatives 24-26)

Résultats à court terme

**Les négociants/voyageurs à faible risque deviennent membres de programmes de négociants/voyageurs dignes de confiance**  
(Initiatives 12-14)

**Indicateur 1** : Nombre de nouvelles demandes et variations en pourcentage du nombre de membres pour le Programme d'inscription des chauffeurs du secteur commercial (PICSC) et le Programme des Expéditions rapides et sécuritaires (EXPRES) (ASFC)  
**Indicateur 2** : Variation en pourcentage du nombre de membres du programme NEXUS (ASFC)  
**Indicateur 3** : Nombre total de membres du programme NEXUS (ASFC)  
**Indicateur 4** : Nombre de nouvelles demandes adressées au programme NEXUS (ASFC)  
**Indicateur 5** : Nombre de membres du programme EXPRES parmi les nouvelles adhésions aux programmes de négociants dignes de confiance (PAD/PEP) (ASFC)  
**Indicateur 6** : Croissance en pourcentage des adhésions aux programmes de négociants dignes de confiance (PAD/PEP) (ASFC)  
**Indicateur 7** : Nombre de nouveaux participants aux programmes PEP ou C-TPAT découlant de l'harmonisation du PEP et du C-TPAT (ASFC)

**Les investissements dans l'infrastructure frontalière favorisent l'accélération du commerce et des voyages**  
(Initiatives 14 et 20-23)

**Indicateur 1** : Plan d'action conjoint élaboré pour tous les postes frontaliers de petite taille ou éloignés répertoriés par le Groupe de travail sur les postes frontaliers de petite taille (ASFC)  
**Indicateur 2** : Nombre et pourcentage de voyageurs traités à distance à Morses Line (ASFC)  
**Indicateur 3** : Délai de traitement moyen des voyageurs munis de documents conventionnels par opposition aux utilisateurs de documents compatibles avec l'IRF (ASFC)  
**Indicateur 4** : Taux d'achèvement de l'installation de la technologie d'IRF aux postes frontaliers désignés (ASFC)  
**Indicateur 5** : Pourcentage des voyageurs qui présentent un document compatible avec l'IRF pour entrer au Canada, selon le type de document (p. ex. carte NEXUS, permis de conduire Plus, passeport des États-Unis) et par point d'entrée par rapport au nombre total de voyageurs dans des points d'entrée dotés de l'IRF (sauf les voies NEXUS) (ASFC)  
**Indicateur 6** : Passages avec IRF où l'ensemble des renseignements de base ont été obtenus en pourcentage du nombre total de cartes compatibles avec IRF utilisées (ASFC)

**Le fardeau qui repose sur les voyageurs et les négociants est atténué, ce qui facilite le commerce et les voyages**  
(Initiatives 12 et 15-19)

**Indicateur 1** : Nombre d'organismes gouvernementaux participants utilisant la voie électronique (ASFC)  
**Indicateur 2** : Nombre de licences, permis et certificats et de documents d'importation convertis du support papier au support électronique (ASFC)  
**Indicateur 3** : Traitement des expéditions de faible valeur le même jour qu'elles arrivent au Canada (ASFC)  
**Indicateur 4** : Taux d'adoption (en pourcentage) des participants admissibles ayant migré vers le PEP dans le Portail des négociants dignes de confiance (ASFC)  
**Indicateur 5** : Économies de temps dans le traitement des demandes du programme PEP (ASFC)

**Le Canada et les États-Unis collaborent à des éléments opérationnels comme les interventions d'urgence, la construction, l'amélioration des services, les enquêtes d'application de la loi et les projets facilitant le commerce et les voyages internationaux**  
(Initiative 24)

# Plan d'action Par-delà la frontière : Cadre de mesure du rendement

## Thème 3 : Application transfrontalière de la loi

[Initiatives 25-26]

Résultats définitifs	<p>Les criminels ne peuvent pas tirer profit de la frontière canado-américaine pour commettre des crimes transnationaux <i>(Initiatives 24-26)</i></p>	<p><b>Indicateur 1</b> : Nombre de cas où les agents d'application de la loi canadiens et américains utilisent les connexions radio interopérables à des fins opérationnelles (GRC)</p> <p><b>Indicateur 2</b> : Pourcentage des cas traités par des unités Shiprider réglés (divisés selon la catégorie : a) réglé par dépôt d'accusations/accusation recommandée; b) réglé autrement (toutes les lois); c) non fondé; d) dossier clos – résolu (non criminel) (GRC)</p> <p><b>Indicateur 3</b> : Nombre, quantité et valeur des saisies suite à l'intervention de toutes les unités Shiprider (comprend, entre autres, la quantité, le type de drogue et la valeur de revente) (GRC)</p>
Résultats à moyen terme	<p>Les autorités canadiennes et américaines coopèrent dans le cadre d'enquêtes criminelles transnationales et d'enquêtes sur la sécurité nationale <i>(Initiatives 24-26)</i></p>	<p><b>Indicateur 1</b> : Durée d'utilisation selon le canal (GRC)</p> <p><b>Indicateur 2</b> : Nombre de fois qu'une équipe Shiprider fournit de l'aide lors d'enquêtes au Canada ou aux États-Unis (GRC)</p>
Résultats à court terme	<p>Des équipes d'agents canadiens et américains spécialement formés travaillent ensemble afin de faire appliquer la loi des deux côtés de la frontière et d'accroître notre capacité collective de détecter et de cibler les cas concernant la sécurité nationale et les crimes transnationaux, d'enquêter sur ces cas et d'empêcher que ces crimes soient commis <i>(Initiative 25)</i></p>	<p><b>Indicateur 1</b> : Nombre d'arraisonnements de navires par des équipes Shiprider canadiennes (GRC)</p> <p><b>Indicateur 2a</b> : Nombre et pourcentage de candidats au programme Shiprider qui ont réussi la formation (GRC)</p> <p><b>Indicateur 3</b> : Nombre total d'agents canadiens et américains désignés aux fins du programme Shiprider (GRC)</p>
	<p>Les organismes d'application de la loi des deux côtés de la frontière peuvent communiquer grâce à un système et à des fréquences radio interopérables <i>(Initiative 26)</i></p>	<p><b>Indicateur 1</b> : Nombre et pourcentage d'essais de connexion d'interopérabilité transfrontalière (fournis à la fin de chaque mois) qui ont établi la disponibilité d'un accès fiable et protégé pour les membres de la GRC (GRC)</p> <p><b>Indicateur 2</b> : Nombre d'organismes d'application de la loi dans les deux pays capables de communiquer au moyen du système d'interopérabilité entre les points d'entrée (GRC)</p>

# Plan d'action Par-delà la frontière : Cadre de mesure du rendement

## Thème 4 : Infrastructures essentielles et cybersécurité

[Initiatives 27-32]

Résultats  
définitifs

Le Canada et les États-Unis sont prêts à faire face à des menaces et à des urgences et à intervenir au besoin (*Initiatives 27-32*)

**Indicateur 1 :** Qualité de la résilience des infrastructures essentielles (SP)

**Indicateur 2 :** Qualité des mesures de protection des infrastructures essentielles (SP)

Résultats à moyen terme

Le Canada et les États-Unis ont une approche commune de protection des infrastructures essentielles et du cyberspace (*Initiatives 27-29*)

**Indicateur 1 :** Pourcentage d'intervenants qui ont pris des mesures de gestion des risques à la suite d'une évaluation du site (SP)

**Indicateur 2 :** Nombre de séances de formation offertes dans le cadre de l'Initiative 27 – Amélioration des infrastructures essentielles transfrontalières et de la résilience (SP)

**Indicateur 3 :** Produits de communication conjoints (Canada/É.-U.) mis au point (cybersécurité) (SP)

**Indicateur 4 :** Nombre de mobilisations conjointes ou coordonnées impliquant le secteur privé et des intervenants de l'extérieur, y compris les séances d'information et les présentations conjointes (cybersécurité) (SP)

**Indicateur 5 :** Niveau d'investissement, en dollars, fait à la suite d'évaluations du risque (SP)

Le Canada et les États-Unis peuvent intervenir rapidement en cas d'urgence et de catastrophe des deux côtés de la frontière et reprendre leurs activités après coup (*Initiatives 30-32*)

**Indicateur 1 :** Nombre de réunions du Groupe de travail sur la sécurité sanitaire (GTSS) durant l'exercice financier (ASPC)

**Indicateur 2 :** Nombre de projets réalisés sous l'égide du GTSS comportant la communication officielle d'informations (ASPC)

**Indicateur 3 :** Pourcentage d'exercices menés sous l'égide du GTSS impliquant la participation du Canada et des États-Unis (ASPC)

**Indicateur 4 :** Pourcentage d'incidents binationaux dont l'examen révèle que l'intervention était coordonnée, tel que requis (SP)

Résultats à court terme

Le Canada et les États-Unis sont au fait des menaces aux infrastructures essentielles dont la portée touche les deux pays (*Initiatives 27 et 28*)

**Indicateur 1 :** Pourcentage des participants aux évaluations du risque qui sont mieux informés au sujet des vulnérabilités (SP)

**Indicateur 2 :** Pourcentage des participants aux évaluations du risque qui ont trouvé que les orientations fournies étaient utiles (SP)

**Indicateur 3 :** Nombre d'options présentées aux participants aux évaluations du risque par année et moyenne par participant (SP)

**Indicateur 4 :** Nombre de mises à jour des informations sur le Portail des infrastructures essentielles (SP)

**Indicateur 5 :** Nombre de nouveaux utilisateurs du Portail des infrastructures essentielles (SP)

L'élaboration et la promotion d'une perspective commune canado-américaine de la cybersécurité à l'échelle internationale (*Initiative 29*)

Des plans et des procédures sont en place pour gérer les déplacements (terrestres et maritimes) en cas d'urgence et pendant les activités de rétablissement (*Initiative 30*)

**Indicateur 1 :** Pourcentage des passages frontaliers prioritaires qui disposent d'un plan régional validé au moyen d'un exercice (SP)

**Indicateur 2 :** Élaboration de guides de planification, de protocoles de communication et d'échange d'informations, et exécution d'un exercice de simulation pour valider les concepts et les mécanismes (TC)

Des mesures sont en place pour atténuer les répercussions des catastrophes binationales et des crises humanitaires (CBRNE, risque pour la sécurité, etc.) (*Initiatives 31 et 32*)

**Indicateur 1 :** Pourcentage d'incidents binationaux pour lesquels les plans et protocoles interministériels déjà en place ont été suffisants pour appuyer le COG quant à la coordination de l'intervention (SP)

**Indicateur 2 :** Pourcentage des incidents binationaux pour lesquels des informations requises pour une connaissance suffisante de la situation ont circulé entre le Canada et les États-Unis (SP)